

LE

MENSUEL

DU CONSEIL DE QUARTIER GAMBETTA

Café des Liens
2, rue Vidal de la Blache 19h - 21h30

N° 2026-04

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 9 AVRIL 2026



ANIMATRICE : Michèle SURAN



SECRÉTAIRE : Guillaume LE DU



MAITRE DU TEMPS : Catherine PITOT

MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER :

Lydie APARICIO
Jean-Luc CAPDEVIELLE
Jean-Yves COLLIN

Anabela DA CRUZ
Guillaume LE DU
Emmanuelle MERAND

Giorgio MILESI
Catherine PITOT
Rodrigo RAMIS

Catherine SOUBISE
Julie VAN DEN HECKE

HABITANTES ET HABITANTS :

Agnès FONTAINE
Line GIRARDOT

Houria HAMDACHE
Sophie HERRAN

Sébastien LECORDIER
Béatrice NGUYEN

Christophe PRÉAULT
Michèle SURAN

EXCUSÉS

Sébastien BLANCHARD

Olivier MENTIENNE

Jocelyne MONGELLAZ

Catherine SHEPARD

AU SOMMAIRE

- **Le Conseil de quartier Gambetta redémarre** page 2
- **Événements : ce que le CQG voudrait organiser** page 5
- **Événements : les demandes de financement** page 6
- **Solidarité, un voyage à la mer pour les séniors** page 7
- **Investissement, la fresque en cours de réalisation** page 8

VALIDATION

**du compte-rendu
du 12 mars 2026**

rédigé par les membres
du Collectif d'animation.

POUR : **12 voix**
ABST. : **0 voix**
CONTRE : **0 voix**



Compte-rendu validé



COMPTABILITÉ

Budget **FONCTIONNEMENT** :

a été dépensé à ce jour : **0 €**
solde restant : **15 000 €**

Budget **INVESTISSEMENT** :

a été dépensé à ce jour : **0 €**
solde restant : **15 000 €**



FONCTIONNEMENT INTERNE

LE CONSEIL DE QUARTIER GAMBETTA REDÉMARRE DANS UN ESPRIT CONSTRUCTIF ET CONVIVAL

Le Conseil de quartier est reparti ! Après trois mois de pause imposée par la réserve électorale, les réunions mensuelles reprennent leur rythme.

Durant cette période, le Conseil a pu compter sur l'accueil chaleureux du Café des Liens et de la Compagnie du 20^e, que nous remercions sincèrement pour leur soutien.

Avant de reprendre les dossiers en cours, un temps a été consacré à la validation de notre fonctionnement interne, préalable nécessaire à la poursuite de nos travaux.

1er point : reconduisons-nous notre Règlement Intérieur ?

POUR : 14 voix
ABST. : 0 voix
CONTRE : 0 voix



Le Règlement Intérieur est reconduit.

Son élaboration avait nécessité plusieurs réunions de travail. Par la suite des contestations avaient été exprimées et examinées, sans qu'aucune modification ne soit finalement jugée nécessaire. Précis et structurant, ce règlement intérieur a contribué à ouvrir le CQG en le rendant plus inclusif. Sa reconduction confirme aujourd'hui qu'il demeure pleinement adapté.

2^e point : le Collectif d'animation ouvert à toutes et tous et basé sur le volontariat.

Une instance de démocratie participative repose avant tout sur l'engagement de bénévoles. Le collectif d'animation veille au bon fonctionnement du Conseil de quartier et s'inscrit dans la durée, dans un esprit d'écoute et de bienveillance.

Chacun peut, à tout moment, proposer de rejoindre ce collectif. Il n'y a pas d'obligation de résultat, et chacun reste libre d'en sortir quand il le souhaite.

Ont souhaité en faire partie :



Anabela DA CRUZ



Giorgio MILESI



Julie VAN DEN HECKE



Olivier Mentiène



Houria HAMDACHE



Catherine SOUBISE



Françoise DUMON



Emmanuelle MERAND



Lydie APARICIO



Jean-luc CAPDEVIELLE



Michèle SURAN



Guillaume LE DU

3^e point : le pôle administratif

Au sein du Collectif d'animation, cinq personnes sont chargées de mettre en œuvre les décisions du Conseil de quartier avec l'aval du collectif.

Sont candidats : **Anabela DA CRUZ, Guillaume LE DU, Emmanuelle MERAND, Giorgio MILESI et Julie VAN DEN HECKE.**

Ces cinq candidatures doivent être validées par le CQG.

POUR : **17 voix**

ABST. : **0 voix**

CONTRE : **0 voix**



Ces cinq personnes sont élues au pôle administratif.

4^e point : les commissions

Le CQG a décidé de reconduire les commissions **Événements, Urbanisme, Handicap, Propreté et Règlement Intérieur.**

La commission Éthique, qui avait été mobilisée pour traiter une situation délicate aujourd'hui résolue, n'a plus lieu d'être en tant que telle. Elle est donc intégrée à la commission Règlement intérieur.

Les personnes suivantes ont souhaité rejoindre ces commissions :



Événements : Catherine PITOT (co-référente), Julie VAN DEN HECKE (co-référente), Guillaume LE DU (co-référent), Lydie APARICIO, Agnès FONTAINE, Sophie HERRAN, Houria HAMDACHE et Michèle SURAN.



Urbanisme : Guillaume LE DU (référent), Anabela DA CRUZ, Jean-Luc CAPDEVIELLE, Jean-Yves COLLIN, Emmanuelle MERAND, Christophe REULT et Catherine SOUBISE.



Handicap : Lydie APARICIO (référente), Agnès FONTAINE, Houria HAMDACHE, Sophie HERRAN, Catherine PITOT et Michèle SURAN.



Règlement Intérieur : Guillaume LE DU (référent) et Michèle SURAN.



Propreté : pas de candidat mais la commission est maintenue.

Toutes et tous peuvent, à tout moment, rejoindre ou quitter ces commissions.

Ces commissions préparent les débats pour éclairer les décisions du Conseil de quartier, sans jamais s'y substituer, notamment sur les questions budgétaires. Leurs réunions sont publiques et doivent donc être annoncées en amont.

5^e point : les Membres

La Charte des Conseils de quartier du 20^e, votée par les élus, précise que le statut de *Membre* est acquis après la présence à trois réunions consécutives et peut être conservé en cas d'absence excusée.

Le CQG a choisi de reconduire les 17 *Membres* de décembre, avant la pause de trois mois. Les *Membres* absents ce 9 avril sans s'être signalés perdent ce statut, tandis que les personnes présentes en novembre, décembre et avril deviennent *Membres*.



Le CQG compte donc désormais 16 Membres.

6^e point : les budgets

Les Conseils de quartier du 20^e disposent de deux budgets : fonctionnement et investissement.

Lors du premier Conseil d'arrondissement, la question a été clairement posée à Éric PLIEZ, maire, ainsi qu'à Édouard RAZZANO du Pôle Démocratie Locale, sur la possibilité de mobiliser à nouveau ces budgets dès à présent et sur leur éventuelle diminution. Leur réponse a été sans ambiguïté : cela ne pose aucun problème et les budgets resteront inchangés.

Au sein du CQG, les avis restent toutefois partagés. Plusieurs habitants s'interrogent sur des prises de décision jugées trop rapides, intervenant immédiatement après la présentation des projets avec demandes de financement. Ils souhaitent que la procédure prenne davantage de temps, afin d'éviter un fonctionnement perçu comme « premier arrivé, premier servi ».

D'autres habitants rappellent au contraire qu'aucun financement n'a jamais été refusé faute de budget : tout le monde a toujours pu être servi. Allonger les délais pourrait par ailleurs poser d'autres difficultés, notamment le risque que les personnes présentes lors de la présentation ne soient plus là au moment du vote, ou que celles qui votent n'aient pas entendu les présentations.

Après ce débat, la question suivante est soumise au vote : le CQG peut-il, dès sa première réunion, voter des demandes de financement présentées le jour même ?

POUR : **10 voix**
ABST. : **0 voix**
CONTRE : **7 voix**



Les demandes de financement seront soumises au vote le jour même de leur présentation.

7^e point : la communication

Une affiche annonçant les dates et les lieux des réunions mensuelles a été proposée ainsi qu'un flyer qui a vocation à être distribué sur les marchés et dans les commerces.

Le CQG valide-t-il ces deux graphismes ?

POUR : **17 voix**
ABST. : **0 voix**
CONTRE : **0 voix**



Les affiches seront imprimées en A3 par la mairie et des campagnes de distribution des flyers seront organisées.

Se sont portés volontaires pour faire ces distributions :

Lydie APARICIO, Anabela DA CRUZ, Agnès FONTAINE, Houria HAMDACHE, Sophie HERRAN, Guillaume LE DU, Giorgio MILESI, Catherine PITOT, Catherine SOUBISE et Michèle SURAN.

Il est proposé de faire nos compte-rendus sous la forme d'un journal comme celui-ci.

Le CQG valide-t-il cette nouvelle forme, dans l'intention de la conserver pendant toute l'année 2026 et avec reconduction tacite si cette formule est appréciée du public ?

POUR : **18 voix**
ABST. : **0 voix**
CONTRE : **0 voix**



La nouvelle forme de compte-rendu est validée.



ÉVÈNEMENT

CE QUE LE CQG VOUDRAIT ORGANISER...

Bien que le Conseil de quartier ne soit pas un comité des fêtes, il entend continuer à s'investir pour faire vivre le quartier à travers des moments conviviaux et ouverts à toutes et tous.

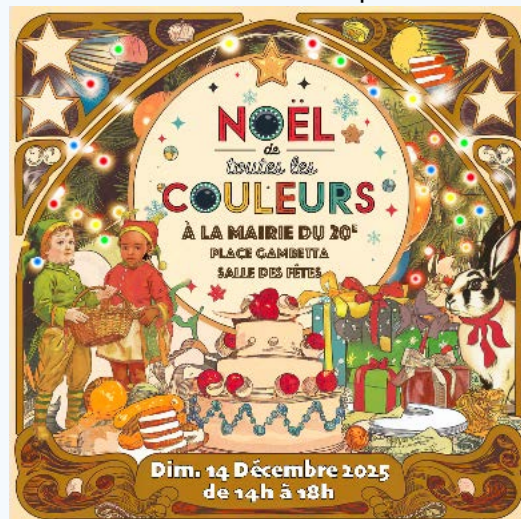
Trois axes d'animation sont ainsi proposés : la reconduction du Noël de Toutes les Couleurs (NDTLC), l'organisation de projections de cinéma en plein air et l'animation des kiosques dans les squares.

L'édition de décembre 2025 du NDTLC a confirmé que la réussite de cet événement ne dépend pas uniquement des moyens engagés. Avec un budget de 3 900 euros — soit 55 % de moins qu'en 2024 — la manifestation organisée dans la salle des fêtes de la mairie a rassemblé plus de 560 personnes, en hausse de 60 %.

Des ajustements sont néanmoins envisagés. Une bénévole souligne que deux spectacles ne sont pas nécessaires et qu'un seul pourrait suffire. Le bal final, quant à lui, peine encore à trouver sa place et n'a pas pleinement convaincu cette année. À l'inverse, le goûter s'impose clairement comme le moment fort de l'après-midi.

Dans ce contexte, il est proposé de reconduire NDTLC dans la salle des fêtes, avec une enveloppe ajustée à 3 500 €.

POUR : **14 voix**
ABST. : **1 voix**
CONTRE : **1 voix**



 **Le CQG réorganisera le Noël de Toutes les Couleurs en 2026.**


Le Conseil de quartier avait invité **la Fabrique Documentaire** à échanger sur l'organisation de projections de cinéma en plein air. Son représentant, Sébastien LECORDIER, a indiqué qu'un cycle de trois soirées représenterait un coût minimal de 6 000 euros.

Le projet repose sur l'implication d'acteurs locaux pour chaque date. **L'association des locataires du groupe Dulaure**, pour une projection au square Séverine le 18 juillet, s'est dite partante. L'association **Le Jardin des Lyanes**, pour une séance prévue villa des Lyanes le 12 septembre, est également volontaire. Enfin, les commerçants de la place Octave Chanute, emmenés par Sophie HERRAN du **Studio Hors-Sujet**, pourraient porter la projection du 6 juin, même si cette dernière date reste à confirmer en raison de sa proximité.



Il est proposé au CQG de voter une participation de 3 500 €, les structures partenaires prenant à leur charge le complément, estimé entre 800 et 1 000 € chacune.

POUR : **15 voix**
ABST. : **1 voix**
CONTRE : **1 voix**

 **Le CQG organisera trois projections en 2026.**

Enfin, il est proposé d'organiser des tours de chant dans les kiosques des squares Édouard Vaillant et Séverine. L'an dernier, le Conseil de quartier avait soutenu financièrement l'association **En Voix et en Corps** (EV&EC), à l'origine de cette initiative.

Cette année, l'objectif est d'aller plus loin en inversant les rôles : le CQG assurerait l'organisation de trois dates, tandis que l'association interviendrait comme prestataire artistique. Une évolution qui marque une volonté affirmée du Conseil de quartier de ne pas se limiter à un rôle de guichet de financement, mais de devenir un véritable acteur de la vie locale.

En prenant part directement à la mise en œuvre de ces événements, le CQG souhaite renforcer sa présence sur le terrain, créer des moments de rencontre avec les habitantes et habitants, et rendre plus visible son action au service du quartier.

Il est proposé au CQG de voter une participation de 3 000 € pour l'organisation de trois animations, deux au square É. Vaillant et une au square Séverine.

POUR : **13 voix**
ABST. : **1 voix**
CONTRE : **1 voix**



 **Le CQG organisera trois animations dans les squares en 2026.**

Il est important de rappeler que **ces budgets correspondent à des provisions** et non à des dépenses engagées à ce stade. Les montants votés fixent des plafonds, destinés à sécuriser l'organisation des projets, mais les coûts réels peuvent s'avérer inférieurs.



ÉVÈNEMENT

LES DEMANDES DE FINANCEMENT

Deux demandes de financement ont été déposées pour des moments de poésie. Ces projets ont été présentés en mars au Collectif de quartier Gambetta.

La Compagnie des Ailes Ardentes demande un financement de 1 000 €.

POUR : **9 voix**
ABST. : **1 voix**
CONTRE : **1 voix**

 **Le financement de 1 000 € est accordé.**

L'association **Les Belles Absentes** demande un financement de 1 000 € pour son festival Du Haut des Cimes de Ménilmontant.

POUR : **13 voix**
ABST. : **0 voix**
CONTRE : **1 voix**

 **Le financement de 1 000 € est accordé.**



SOLIDARITÉ

UN VOYAGE À LA MER

Une habitante, membre de l'association **La Compagnie du 20^e**, a présenté un projet au service de la solidarité : organiser une sortie à Trouville pour une cinquantaine de seniors particulièrement isolés et confrontés à des situations de précarité qui rendent ce type d'escapade habituellement inaccessible.

Prévue le 8 juillet, cette journée permettrait un départ le matin, un après-midi au bord de la mer et un retour en soirée — une parenthèse simple, mais précieuse, pour des personnes souvent éloignées des loisirs et des moments collectifs.

La demande de financement porte sur la location d'un car, estimée entre 1 800 et 2 500 €. Le projet a suscité un accueil très favorable au sein de l'assemblée, sensible à son enjeu social et à l'attention portée aux plus fragiles.

La question d'un cofinancement par la mairie, notamment via la Dotation d'Animation Locale, a également été évoquée. Les bénéficiaires vivent en effet dans un quartier relevant de la politique de la ville, et l'association porte de nombreuses actions reconnues : gestion du Café des Liens — lieu d'accueil du Conseil de quartier ❤️ -, accompagnement de mères isolées avec le dispositif Parenthèse, ressourcerie, ateliers couture et actions en faveur du retour à l'emploi.



En l'absence de devis précis à ce stade, il est proposé de voter sur le principe du soutien à cette initiative, dans l'attente d'un chiffrage qui permettra de se prononcer définitivement lors de la prochaine réunion.



POUR : **15 voix**
ABST. : **0 voix**
CONTRE : **0 voix**



Le CQG soutient ce projet et attend la présentation du devis.



INVESTISSEMENT

LA FRESQUE EN COURS DE RÉALISATION

L'artiste **Lady M**, créatrice de la fresque réalisée sur le mur RATP, a entamé son travail le mardi 7 avril. Une œuvre audacieuse, parole artistique qui nous invite à porter un regard nouveau sur notre quartier.

En raison de son emploi du temps particulièrement chargé, il n'a pas été possible d'organiser une inauguration immédiatement après la fin des travaux. Celle-ci se tiendra donc le lundi 27 avril à 18h.

Le restaurant **Au Fond du Jardin** nous accueillera généreusement en mettant son espace à disposition. Un apéritif participatif est prévu, chacun étant invité à contribuer au buffet. Le maire, **Éric PLIEZ**, ainsi que le nouvel élu à la démocratie locale, **Noah FLECHELLES**, ont été conviés.

Cette inauguration sera à la fois un moment convivial et une belle occasion de se retrouver autour d'une œuvre qui fait vivre la culture et l'histoire du quartier.



URBANISME

EMBELLIR VOTRE QUARTIER

Pendant les trois mois de pause, le Collectif de quartier Gambetta a pris le relais du Conseil de quartier afin de poursuivre le travail préparatoire lié au programme *Embellir votre quartier*, qui concernera la seconde moitié du secteur après une première phase dédiée aux Portes.

Des marches exploratoires ont d'abord été organisées, permettant d'établir un diagnostic précis et aussi exhaustif que possible des problématiques de circulation — tant automobile que piétonne —, du déficit de végétalisation et du potentiel de piétonnisation.

Chaque point identifié a ensuite fait l'objet d'une analyse approfondie, donnant lieu à l'élaboration de propositions concrètes. Ce travail a abouti à un document de 17 pages (joint en annexe).

Soumis au Conseil de quartier, ce document a vocation à être transmis à **Michel ROGER**, conseiller en charge de la Voirie.

POUR : **15 voix**
ABST. : **0 voix**
CONTRE : **0 voix**



Le CQG communiquera l'étude à Michel ROGER.

Montants des financements accordés lors de cette réunion :

Compagnie des Ailes Ardentes :	1 000 €
Association Les Belles Absentes :	1 000 €

Solde restant : 13 000 €

Provisions :

Noël de Toutes les Couleurs :	3 500 €
Cinéma en plein-air :	3 500 €
Animation des kiosques :	3 000 €
Voyage des séniors :	entre 1 800 et 2 500 €

Fin de la réunion à 21h30.

**Le Conseil de quartier Gambetta vous appartient :
chaque habitante et chaque habitant y est pleinement légitime.
Vous êtes toutes et tous les bienvenus pour y prendre votre place
et pour faire vivre une démocratie participative ouverte et bienveillante.**

La prochaine réunion aura lieu **le mercredi 13 mai à 19h**
à la Maison des Associations, 18, rue Ramus.

contact : conseildequartiergambetta@gmail.com
[ou cliquez sur ce lien pour nous écrire](#)



Conseil de Quartier
Gambetta

Propositions du Conseil de quartier Gambetta pour le programme *Embellir Votre Quartier - Phase 5*

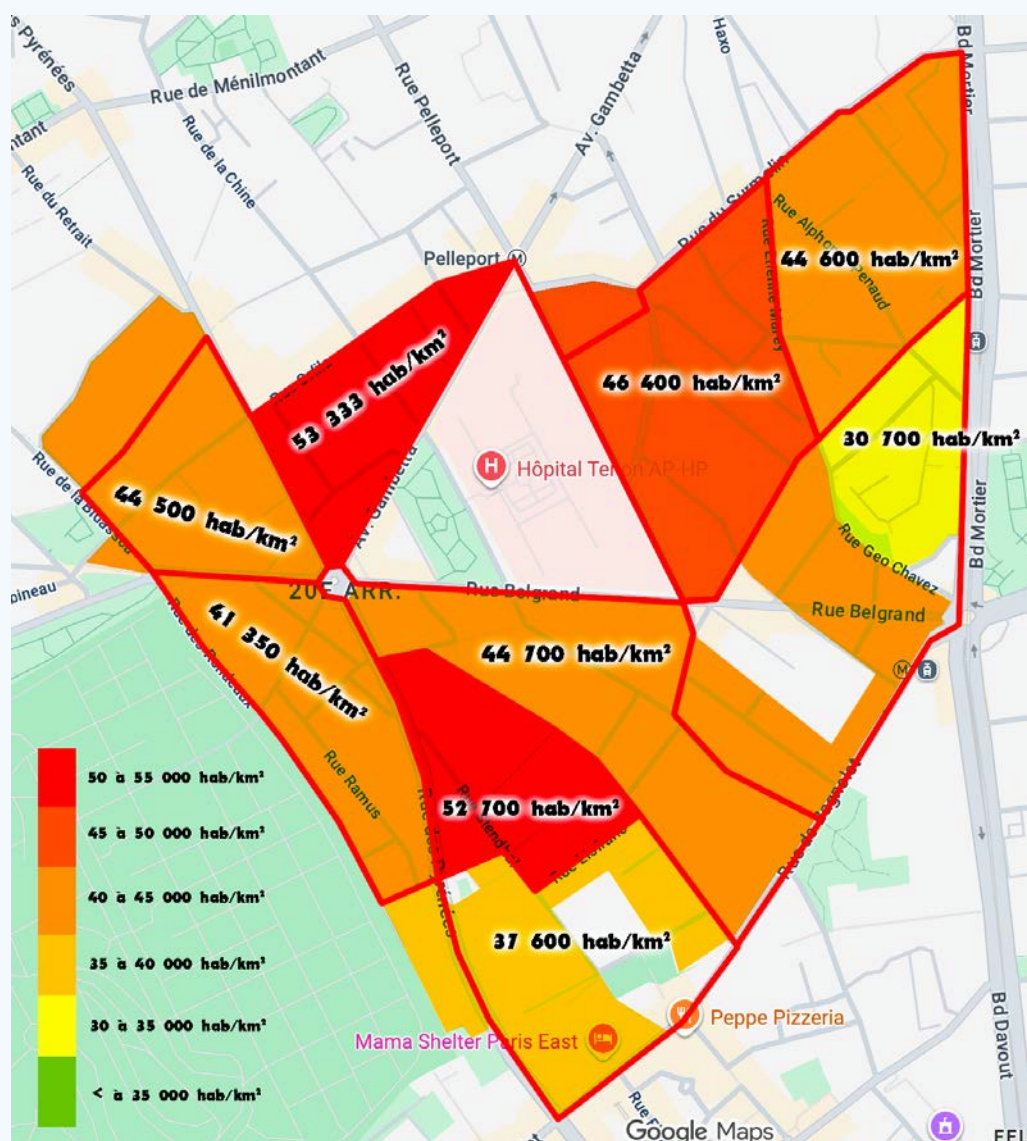


Préambule

Le sens de notre démarche globale et collective n'est pas, seulement, de revoir les axes de circulation et d'implanter du verdissement, mais d'imaginer un quartier où il fait bon vivre.

Un quartier qui évolue dans le sens de l'histoire urbanistique, épouse le mouvement des grandes villes en transition : moins de voitures, moins de pollution, plus d'espace pour les piétons et les vélos, plus de sécurité et de verdure.

Faire en sorte que le 20^e arrondissement soit dédié à ses habitants et non à une population de transit qui voit, en cet arrondissement, une simple voie d'accès à Paris.



1 — Accessibilité

(trottoirs, carrefours, continuités piétonnes)

◆ Principe général

Faciliter et sécuriser la circulation des piétons et des personnes en situation de handicap.

Tous les carrefours situés en zone de rencontre doivent être matérialisés par un plateau surélevé afin que les trottoirs soient au même niveau que la chaussée, et avec un revêtement clair limitant l'absorption de chaleur.

Problèmes relevés :

- Trottoirs trop étroits, barrières mal placées : Villiers de l'Isle-Adam, Orfila, Dupont de l'Eure
Piétons contraints de marcher sur la chaussée : rue Orfila (entre la rue des Pyrénées et la rue Pelleport), rue des Rondeaux, rue Stendhal, rue des Prairies, Chemin du Parc de Charonne
- Entrée du Père-Lachaise minérale, mériterait un traitement beaucoup plus qualitatif
- Rue des Prairies dangereuse pour les élèves
- Problèmes circulation PMR sur beaucoup trop de trottoirs

Réponses proposées :

1) Élargissements de trottoirs :

Rue des Prairies (possibilité de passer toute la rue des Prairies en rue-jardin ce qui permettrait d'élargir les trottoirs en mettant la voie carrossable au même niveau que les trottoirs)

- au n°7 (avec accord copropriété)
- du n°35 au n°41
- du n°59 au n°67
- au n°73
- du n°81 à la place Émile Landrin

Rue de la Cour des Noues

- au n°9

Rue du Capitaine Ferber

- reprise du dévers des trottoirs des deux côtés et sur toute la rue
- entre boulevard Mortier et rue Alphonse Penaud (côté impair, à préciser)
- entre la place Octave Chanute et la rue de la Py (suppression d'un côté de stationnement)
- entre la place Octave Chanute et la rue Mouillard (si mise en sens unique de ce tronçon)

Rue Orfila et rue Villiers de l'Isle-Adam

- élargissement + suppression des barrières
- refaire passages piétons, trottoirs et chaussées défectueux
- installer deux parkings vélos supplémentaires et des espaces livraisons rue Villiers et rue Orfila
- au carrefour Orfila/Dupont de l'Eure, aménager une rampe à faible pente à l'entrée de chacune des 4 voies
- interdire le stationnement aux véhicules grand gabarit au 99 rue Orfila pour améliorer la visibilité pour les piétons

Mesures structurantes

Rue des Pyrénées : point noir prioritaire (livraisons, passages piétons insuffisants).

- Sens unique descendant de la place Gambetta vers la rue de Bagnolet
- Sens unique montant de la place Gambetta vers la rue de Ménilmontant
- Déplacement arrêt de bus (qui est au niveau du n° 259 de la rue) pour ne plus être en face de l'autre (qui est au niveau du n° 202 de la rue)

Avenue Gambetta (dans sa partie haute)

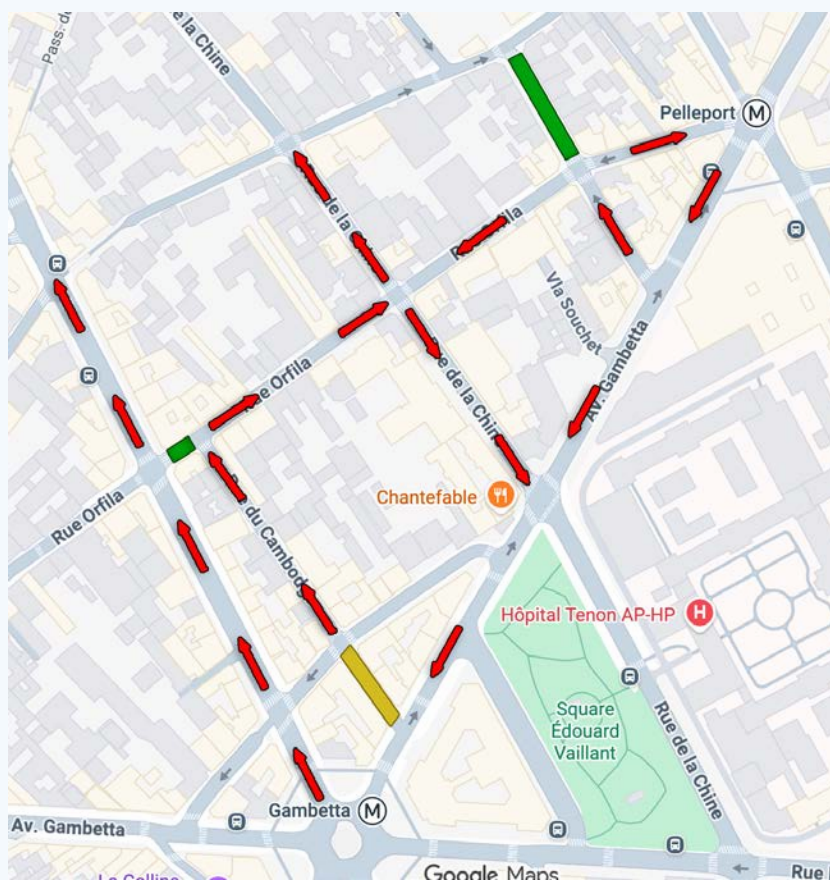
- Autoriser les voitures à utiliser l'actuelle voie de bus depuis la rue Pelleport jusqu'à la place Gambetta pour descendre et rejoindre la place.
- Maintien de la piste cyclable double sens

Rue Orfila

Objectif : Mettre fin à la circulation de transit générée par la mise à sens unique de l'avenue Gambetta entre St Fargeau et Gambetta. Ce report de circulation pose des problèmes aigus de sécurité des piétons, de bruits et de pics de pollution. La circulation de transit est générée par une population qui n'habite pas le 20^e, mais profite d'une voie de passage pour entrer dans Paris et densifier le trafic.

- [Lien Petition Circulation Gambetta](#)

Changement de sens de la circulation



- Inversion rue de la Chine :
 - Entre la rue Orfila et l'avenue Gambetta : pour qu'il devienne descendant
 - Entre rue Orfila et la rue Villiers : pour qu'il devienne montant
- Inversion rue Orfila : entre rue Dupont de l'Eure et la rue Pelleport : pour que la circulation aille vers la rue Pelleport

- Fermeture de la rue Orfila entre la rue du Cambodge et la rue des Pyrénées (future rue-jardin)
 - donc inversion rue du Cambodge entre la rue des Gâtines et la rue Orfila
 - et inversion rue Orfila entre rue du Cambodge et rue de la Chine

La rue Orfila retrouverait ainsi sa vocation première : une rue paisible de quartier et non une voie d'accélération.

Rue du Cambodge

- Suppression stationnement côté pair, entre la rue des Gâtines et la rue Orfila, pour faciliter la circulation des vélos et l'accès pompiers.

Rues des Prairies

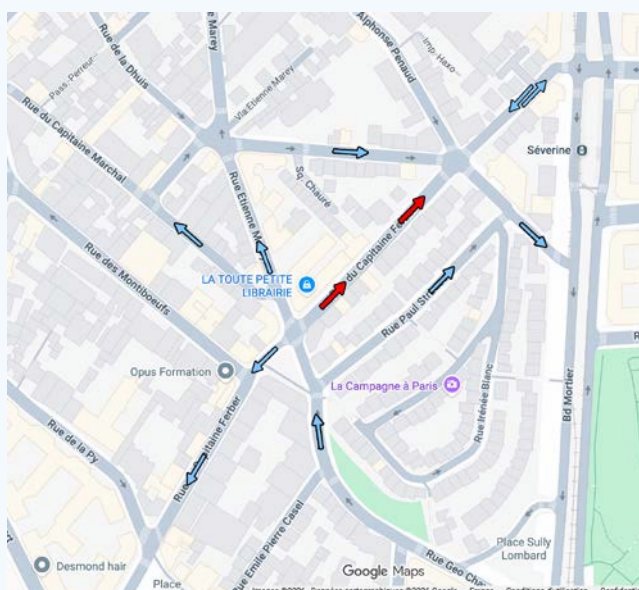
- Créer une aire piétonne depuis la rue de Bagnolez jusqu'au croisement avec le chemin du Parc de Charonne
- Créer une aire piétonne entre le carrefour avec la rue Lisfranc et celui avec la rue de l'Indre et barrière si nécessaire

Rues du Capitaine Ferber

- Mettre en sens unique montant le tronçon entre la rue Etienne Marey et le carrefour Mouillard / Chauré

Autres points

- Piétonisation nord-est place Octave Chanute + déplacement du container qui dévalorise fortement la fontaine Wallace
- Place de la porte de Bagnolez : sortir la piste cyclable du trottoir ou interdire la terrasse du Mac Donald car il y a conflit d'usage entre piétons et cyclistes.



● Création d'un vaste Cœur piéton

Zone ouverte dans tout le pâté de maisons situé entre l'avenue Gambetta, la rue des Pyrénées, la rue des Rondeaux et la rue Charles Renouvier comprenant : Les rues Ramus, Charles Renouvier, Eugénie Legrand, Émile Landrin, Rondeaux, Malte Brun, avenue du Père-Lachaise (qui est très touristique).

- Majoritairement en zone de rencontre
- Tronçon nord des Rondeaux en aire piétonne ouverte
 - Permettre une file de taxis sur toute la longueur de l'avenue (stationnement des taxis aujourd'hui problématique)
 - Pose d'une barrière fixe au coin du pont de la rue Charles Renouvier et de la rue Ramus.



Tous les détails en annexe.

3 — Végétalisation

Rappel : le quartier Gambetta (dans sa partie intérieure aux boulevards extérieures) souffre d'une densité exceptionnelle et d'un déficit très important d'espaces verts accessibles au public.

Rues avec du potentiel

- Rue de la Cour des Noues
- Rue Pelleport (derrière Tenon mais côté habitation)
- Rue de la Chine (côté impair)
- Rue Dupont de l'Eure (sur toute sa longueur)
- Rue Villiers de l'Isle Adam :
entre le 103 et le 111, sur le trottoir côté impair
à l'angle de la rue avec H. Jakubowicz et à l'angle Dupont de l'Eure
et dans le tronçon piétonnier (du 81 aux escaliers)
- Rue Bidassoa le long du square et devant l'école et le gymnase
- Rue Ramus, côté pair, au coin avec la rue Charles Renouvier : plantation d'arbres sans pour autant rendre accessible la réserve de biodiversité (révision de la clôture de cette réserve)
- Rue du Cambodge (partie piétonne)
- Fond de la villa des Lyanes. La ville va acquérir un espace de pleine terre de 35m², cet espace pourrait être agrandi à 100m² de pleine terre si un accord était conclu avec la RIVP pour désimperméabiliser son pied d'immeuble.
- Cité des Écoles

Espaces ou rues à très fort potentiel

■ Triangle Belgrand / Capitaine Ferber / Pelleport

Au niveau du carrefour formé par les rues Belgrand, du Capitaine Ferber et Pelleport la conjonction de plusieurs éléments géographiques et fonciers, pensés ensemble, permettent d'envisager un véritable ensemble paysager structurant :

1. **Le grand triangle de trottoir** à l'angle Pelleport / Ferber / Belgrand, aujourd'hui entièrement minéral et surdimensionné, qui pourrait être végétalisé en surface.
2. **La parcelle que la Ville doit acquérir à la RATP**, située au pied du futur immeuble mitoyen du 50 rue Belgrand. Cette parcelle qui sera de pleine terre offre une opportunité rare de plantation dans un secteur qui a un réseau souterrain important.
3. **Le trottoir sud de la rue Belgrand**, large et dont les pieds d'arbres sont entretenus par les habitants, qui peut devenir un lien végétal entre les points 1 et 2 décrits ci-dessus.
4. **L'espace actuellement situé dans l'enceinte de l'hôpital Tenon**, utilisé comme parking de la morgue, d'environ 1 000 m². Si cet espace était racheté par la Ville, il pourrait être transformé en un véritable petit parc de quartier, offrant une respiration majeure non négligeable.

Pris séparément, ces éléments sont des opportunités ponctuelles.

Pensés ensemble, ils forment la possibilité de créer un îlot de fraîcheur majeur à proximité immédiate de l'hôpital, des logements et des flux piétons. Ils apporteront aussi une réponse à la problématique de la place Édith Piaf expliqué plus bas.

La contrainte liée à la présence des tunnels du métro sous ce secteur n'empêche pas cette transformation : elle impose simplement une conception adaptée (bacs, fosses allégées, plantations spécifiques), déjà mise en œuvre dans d'autres quartiers parisiens.

Les cours d'eau souterrains pourraient être redirigés vers le futur parc qui verra le jour en haut de la rue de la Py, évitant ainsi les infiltrations qui aujourd'hui créent des désordres dans les immeubles au sud du site RATP.

Ce secteur pourrait ainsi devenir **un exemple emblématique de désimperméabilisation et de renaturation** dans le cadre du programme Embellir Votre Quartier.

■ Création d'une placette devant le foyer Brunswick

La suppression du terre-plein central au carrefour Penaud / Surmelin / Étienne Marey permettrait de réorganiser la circulation en la reportant sur une seule voie, rendant le carrefour clair et lisible.

L'espace libéré, réuni à l'esplanade du foyer Brunswick par le comblement de la petite portion de la rue Étienne Marey, formerait une placette continue, végétalisable et aménageable en lieu de vie pour le quartier. Le container à verre ayant été déplacé dans un endroit plus discret.



le carrefour aujourd'hui



notre proposition

■ Rue de Bagnolet (de la rue des Balkans à la porte de Bagnolet)

Cette portion de la rue de Bagnolet présente une configuration très particulière : des trottoirs exceptionnellement larges, aujourd'hui très minéraux, ponctués de nombreux pieds d'arbres dégradés et non entretenus.

Cet espace offre un potentiel rare dans le quartier pour créer un véritable alignement végétal continu, transformant cette section en axe planté structurant à l'échelle du secteur.

Il ne s'agit pas seulement de remettre aux normes des pieds d'arbres existants, mais de repenser l'ensemble du linéaire comme :

- une large promenade plantée, ombragée et rafraîchissante,
- un espace de continuité piétonne confortable,
- un corridor écologique reliant le quartier à la Porte de Bagnolet (**en lien avec le Parcours des Parcs des Hauteurs**).

Cet axe possède en outre une valeur patrimoniale forte : il s'agit de l'ancienne voie royale qui longeait le domaine du château de Bagnolet, dont subsiste encore la folie du XVIII^e siècle, le Pavillon de l'Ermitage.

Cette dimension historique renforce la pertinence d'un traitement paysager ambitieux, qui permettrait de révéler cette mémoire du lieu tout en répondant aux enjeux contemporains d'îlot de fraîcheur et de désimperméabilisation.

Cette portion de rue peut ainsi devenir : **une avenue plantée de référence dans le quartier Gambetta**, combinant patrimoine, promenade, ombre et continuité végétale.

■ Rue des Rondeaux : maillon stratégique de continuité verte

La rue des Rondeaux présente un fort potentiel pour être entièrement plantée d'arbres, transformant aujourd'hui un axe très minéral (sur-utilisé comme itinéraire de contournement) en corridor végétal structurant.

Cette végétalisation permettrait de créer une continuité paysagère continue allant du cimetière du Père-Lachaise (dont l'entrée doit être repensée – trottoirs traversants) jusqu'au square Karcher, reliant ainsi plusieurs espaces verts existants.

Au-delà de l'amélioration locale du cadre de vie, ce linéaire végétalisé aurait une portée métropolitaine : il constituerait **un maillon naturel du parcours du Parc des Hauteurs**, projet porté par Est Ensemble, en assurant une connexion lisible entre Paris et la petite couronne.

Cette dimension dépasse le seul cadre du programme *Embellir Votre Quartier* et pourrait justifier un co-financement par la Métropole du Grand Paris, au titre des continuités écologiques et de la renaturation urbaine.

■ Esplanade au niveau du 62 au 68 rue du Surmelin

Cet espace de 800 m², qui ne compte aujourd'hui que 8 arbres, présente un fort potentiel de végétalisation pour devenir un véritable îlot de fraîcheur.

Le grand mur au sud (160 m²) pourrait accueillir une fresque, tandis qu'en vis-à-vis, le mur du réservoir offrirait un support idéal pour une végétalisation verticale, renforçant la qualité paysagère de l'ensemble.

■ Rue du Capitaine Ferber

Au niveau des studios Ferber, une emprise aujourd'hui utilisée comme espace de stationnement occupe une surface minérale importante, sans qualité d'usage pour le quartier.

Le rachat de cet espace par la Ville permettrait d'y créer une zone végétalisée en pleine terre, apportant un îlot de fraîcheur bienvenu dans un secteur très dense et participant à la requalification paysagère de la rue du Capitaine Ferber.

■ Rue de l'Adjudant Réau

Végétalisation ou plantation d'arbres sur toute la rue, côté pair, qui pourrait se relier au grand carrefour de la rue E. Marey.

Ce grand carrefour doit être réaménagé. Notamment en supprimant le stationnement ce qui permettrait d'agrandir les trottoirs et de végétaliser. La proximité de l'église du Cœur Eucharistique de Jésus doit être prise en compte car une végétalisation de qualité y est déjà présente.

■ Angle Pelleport / Le Bua

Grand triangle minéral de trottoir à végétaliser en lien avec la végétalisation de la rue Pelleport (côté habitation).

■ Parc privé entre la rue Pelleport et la rue des Lyanes

Il existe actuellement un parc qui appartient à Paris-Habitat de près de 1 000 m² qui est sous-utilisé. Si la Ville le rachetait, il pourrait être converti en un square public avec quasiment aucun travaux à faire.

4 — Rues-jardins

- Rue Leuck Mathieu + création d'une petite place au niveau du carrefour avec la rue de la Cour des Noues
- Chemin du Parc de Charonne avec végétalisation des murs qui encadrent la rue
- Rue des Prairies – au niveau du grand ensemble 43, rue des Prairies ou le long de la place Emile Landrin (en supprimant le stationnement côté impair)
- Rue du Capitaine Marchal depuis la rue de l'Adjudant Réau jusqu'à la rue Étienne Marrey (rejoignant ainsi le carrefour repensé)
- Rue Martin Garat dans sa partie haute entre la rue Belgrand et la rue Hugo Chavez.
- Rue de la Bidassoa le long du square
- Rue Orfila, depuis la rue du Cambodge jusqu'à la rue des Pyrénées
- Rue Dupont de l'Eure, depuis la rue Orfila jusqu'à la rue Villiers de l'Isle Adam
- Rue Malte Brun (au niveau du théâtre) revêtement perméable
- Rue de la Justice dans son tronçon en impasse qui va jusqu'au square

5 — Place Edith Piaf

Exposé des problèmes :

La place ne nécessite pas des travaux coûteux mais en revanche un réaménagement d'ensemble.

Si l'espace du marché doit être conservé, le reste de la place, pourtant arboré, demeure très minéral, ce qui renforce une impression de vide et de froideur. Les jardinières disparates et le mobilier hétérogène donnent le sentiment d'un aménagement incohérent et inachevé.

Cette situation est d'autant plus problématique que la place va se trouver au cœur de futures transformations majeures : un espace vert au pied du futur immeuble rue Belgrand, désormais acté, ainsi que la création d'un parc de 1 000 m² à l'angle de la rue de la Py. La place doit donc être repensée dans cette perspective pour assurer une continuité qualitative.

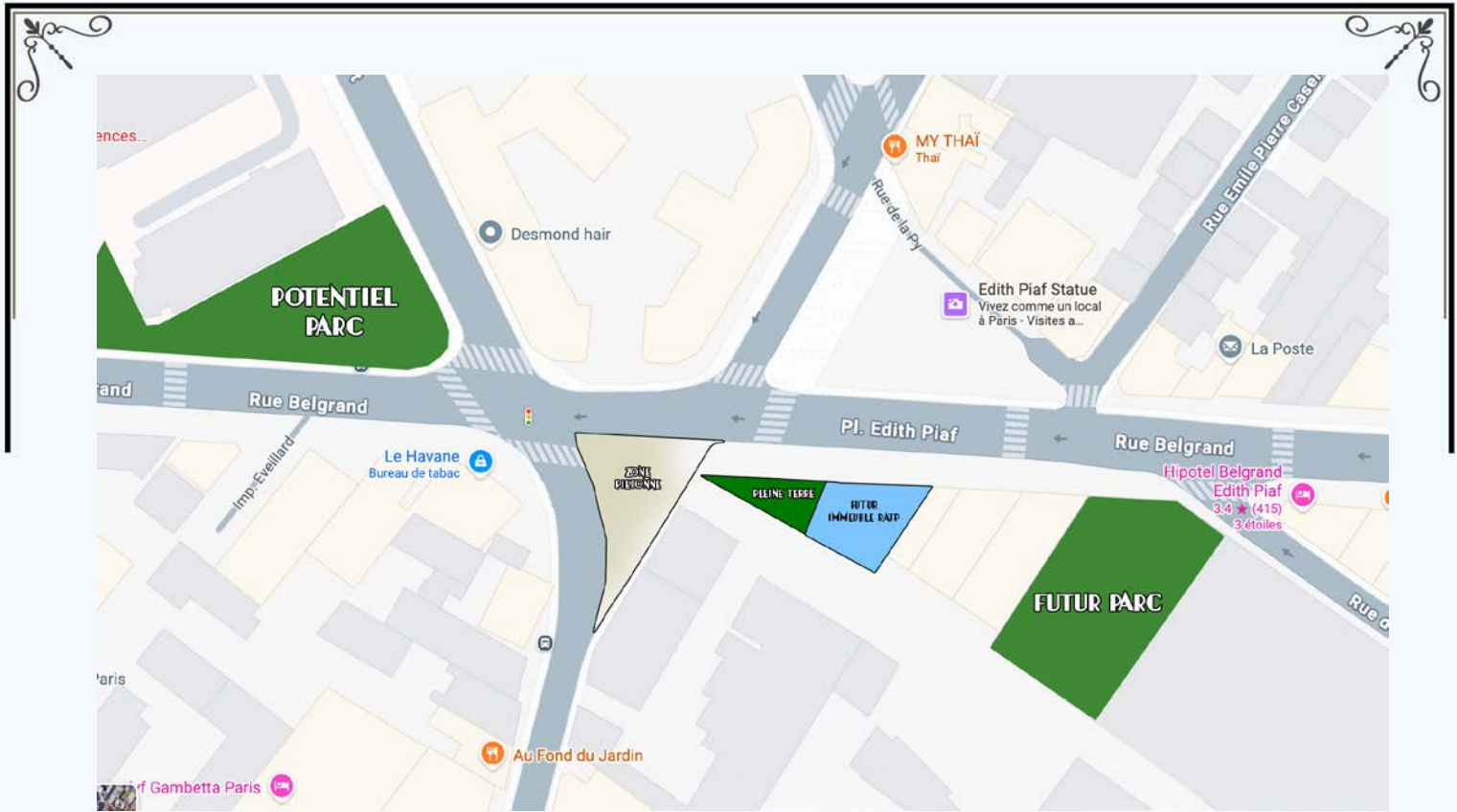
La présence de quatre containers de compost aux couvercles abîmés génère saleté et dépôts sauvages, d'autant qu'un point de collecte similaire existe déjà rue de la Py à 70 m. Les bancs, initialement prévus pour le confort des habitants, sont fréquemment monopolisés par des personnes en état d'ébriété, ce qui limite fortement leur usage par le public et alimente un sentiment d'insécurité.

Enfin, des éléments de qualité — fontaine Wallace, édicule EDF remarquable, statue d'Édith Piaf — ne sont pas mis en valeur. À noter aussi l'absence de toilettes publiques à proximité.

Réponses proposées :

- Désencombrer et harmoniser le mobilier urbain afin de redonner une identité claire et cohérente à la place.
- Sur la rue du Capitaine Ferber le stationnement serait réorganisé en lincoln derrière l'édicule.
- Les bancs seraient remplacés par des chaises individuelles, sur le modèle de la place Martin Nadaud, permettant une occupation plus libre et apaisée de l'espace.
- Le parking de la morgue pourrait être racheté par la Ville. Il représente une vaste zone au coin de la rue Pelleport et de la rue Belgrand qui pourrait devenir un parc.
- Le carrefour des rues Pelleport – Ferber Belgrand ne sert aujourd'hui plus pour les voitures. Il est tout indiqué pour devenir une zone piétonnisée (possiblement végétalisée en surface) qui serait reliée au triangle de pleine terre qui sera acquis par la Ville à la RATP dans le cadre de la restructuration de son site et la construction de l'immeuble sur la rue Belgrand.

Une attention toute particulière est demandée pour le respect de la prise en charge très qualitative des pieds d'arbres par les riverains de la place. Le réaménagement de cette place doit être le fruit d'une réunion de concertation.



- Repositionnement de la piste cyclable à l'arrière des bancs afin de préserver la continuité de l'espace dédié aux piétons.
- Installation de feux de signalisation pour le flux sortant du giratoire, dans le but de sécuriser les traversées piétonnes. À l'heure actuelle, les conducteurs ne disposent pas d'une visibilité suffisante sur le feu piéton, ce qui a entraîné plusieurs accidents depuis 2020.
- Rehaussement du trottoir au niveau de l'extension piétonne, actuellement située dans le prolongement de la chaussée.
- Aménagement paysager par l'ajout de végétation en bacs (en raison de la présence de la station de métro en sous-sol) et création d'espaces ombragés, par exemple à l'aide de pergolas végétalisées, tout en maintenant des perspectives dégagées pour garantir un sentiment de sécurité.
- Renforcement du nombre d'assises au sein de l'extension piétonne.

Conclusion

Les problèmes observés relèvent :

- d'un défaut de continuité piétonne
- d'un trafic de transit structurant
- d'une minéralité excessive
- d'espaces publics et privés sous-utilisés

Les propositions forment un projet d'aménagement cohérent à l'échelle du quartier qui :

- redonne la priorité aux piétons
- supprime les itinéraires bis
- crée des corridors végétaux
- relie le Père-Lachaise au Grand Chemin métropolitain
- redonne des espaces pour des commerces

Ce document ne constitue pas une liste de demandes mais un plan d'aménagement de quartier fondé sur un diagnostic de terrain précis.

Le Cœur piéton

Ce projet est porté depuis plusieurs années par **le collectif Rondeaux/Landrin**. Celui-ci regroupe des habitants du quartier Gambetta engagés dans la volonté de transformation de l'espace public. Depuis plusieurs années, ce collectif travaille à l'amélioration des conditions de vie du quartier, essayant de lutter contre les conséquences de vivre entre deux axes routiers très fréquentés : celui reliant la Porte de Bagnole à Paris par l'Avenue Gambetta, et celui de la rue des Pyrénées.

De nombreux automobilistes utilisent les petites rues comme itinéraire de contournement afin d'éviter la place Gambetta. Cet excès de trafic affecte profondément la qualité de vie de ce petit quartier. Ce projet propose donc des pistes de solutions pour répondre à ces problèmes de circulation.

Notre arrondissement offre très peu d'espaces verts favorisant la promenade, la détente ou un cadre apaisant, et manque cruellement de lieux végétalisés accessibles au public pour se reconnecter à la nature. Ce projet avance là encore des propositions pour répondre à cette problématique.

Ce projet cherche à relier simultanément les itinéraires de **la Petite Ceinture** venant du nord (de Ménilmontant via la rue Sorbier) et du sud (de Charonne jusqu'à la Flèche d'Or). Il s'intégrera également au **parcours du Parc des Hauteurs**, s'inscrivant ainsi dans plusieurs itinéraires majeurs à l'échelle parisienne et régionale. Il prend aussi en compte **le plan piéton de la Ville de Paris (2023-2030)**.

Il est proposé **la création d'un cœur piéton** autour de l'avenue du Père-Lachaise, englobant l'ensemble du pâté de maisons délimité par l'avenue Gambetta, la rue des Pyrénées, la rue des Rondeaux et la rue Charles Renouvier, incluant les rues Ramus, Charles Renouvier, Eugénie Legrand, Émile Landrin, Rondeaux, Malte Brun et l'avenue du Père-Lachaise, cette dernière étant très touristique.

Les rues étudiées seraient dans un premier temps apaisées, et dans un deuxième temps végétalisées et aménagées dans une optique de priorité piétonne.

La transformation de la voirie passera par des contre-allées piétonnisées, des élargissements de trottoirs et la suppression progressive du stationnement dans certaines zones en conservant des places pour les personnes en situation de handicap.

Elle passera aussi par une végétalisation massive en plantant de nombreux arbres et en créant des espaces verts pour lutter contre les îlots de chaleur et améliorer le confort des riverains et des visiteurs en été.

Le cœur piéton n'a pas de vocation à être fermé, il cherche plutôt à adoucir l'expérience urbaine dans l'ensemble du quartier, afin que cela puisse améliorer la qualité de vie des riverains et des passants, ainsi que participer au renforcement de la biodiversité en ville.

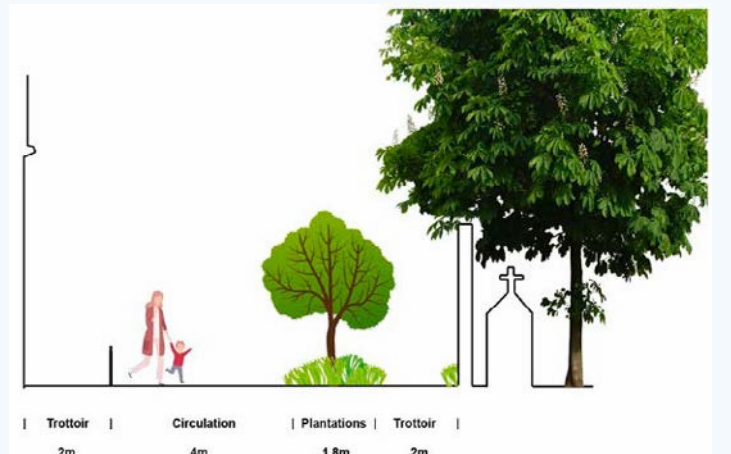
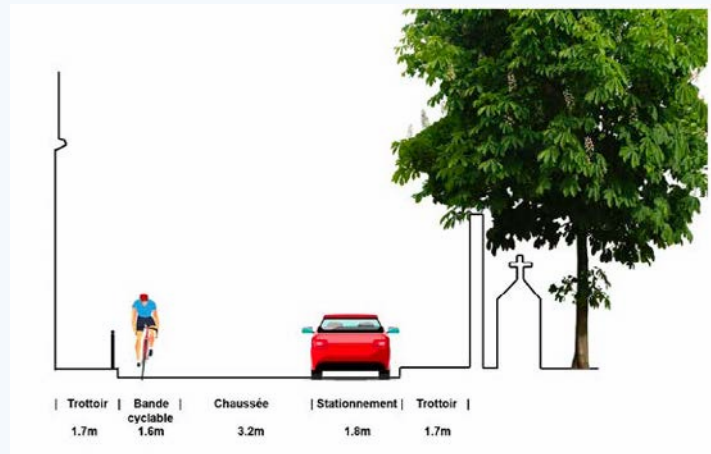
L'amélioration de la sécurité du piéton sera un objectif majeur grâce à des feux piétons adaptés pour les personnes âgées et celles en situation de handicap, des passages piétons plus nombreux, des trottoirs traversants et une meilleure continuité des parcours piétons.

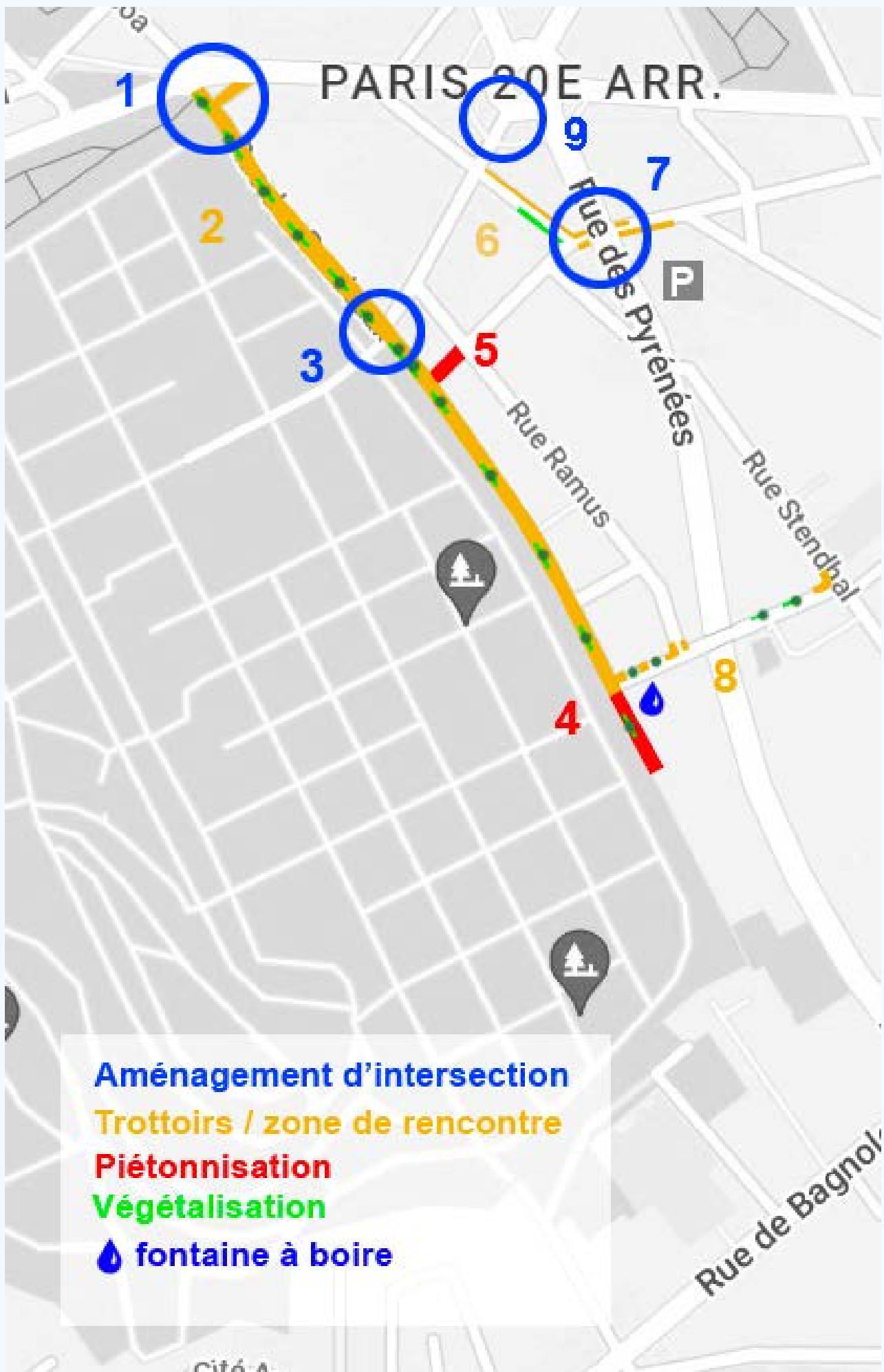
La logique globale de ce cœur piéton est que ce plan s'inscrive dans une politique de réduction du trafic automobile et de limitation de la vitesse à 30 voire à 20 km/h.

Le cœur piéton aura des impacts sociaux importants avec plus de sécurité, une amélioration de la santé publique et des espaces publics plus conviviaux.

AVANT

APRÈS





Aménagement d'intersection

Trottoirs / zone de rencontre

Piétonnisation

Végétalisation

fontaine à boire

1- Passage des Rondeaux / entrée de la rue des Rondeaux :

- Continuité du trottoir traversant le long de l'Avenue Gambetta
- Mise à niveau du revêtement le long du Passage des Rondeaux
- Installation d'un panneau « accès interdit sauf riverains »

2- Rue des Rondeaux :

- Mise à niveau du revêtement
- Séparation du trafic et piétons par potelets
- Suppression de l'ensemble des places de stationnement payant, 2RM et taxis (ces dernières non utilisées car pas visibles), conservation (et augmentation) du stationnement vélos et livraison, création de places stationnement PMR
- Bandes plantées avec strate arbustive et arbres, séparées avec pavés enherbés et bancs (emplacement côté cimetière ou côté habitations à confirmer par la DVD)
- Végétalisation du pied du mur du cimetière

3- Avenue du Père-Lachaise / rue des Rondeaux - entrée du cimetière du Père Lachaise :

- Mise à niveau et pavage du croisement

4- Impasse des Rondeaux :

- Piétonnisation (sauf accès garage riverains)
- Suppression du stationnement en surface
- Végétalisation, possibilité d'installation d'agrès sportifs

5- Rue Emile Landrin Ouest :

- Mise à niveau et végétalisation
- Végétalisation des murs pignons en accord avec les copropriétés

6- Rue Malte Brun Sud :

- Requalification de la voie avec élargissement des trottoirs
- Création de bandes plantées à la place du stationnement en surface

7- Carrefour Emile Landrin / Pyrénées :

- Sécurisation des traversées piétonnes avec création d'oreilles sur les 2 coins côté pair de la rue des Pyrénées, dans la largeur du stationnement existant (et de la bande cyclable sur le coin nord-ouest qui sert en permanence au stationnement sauvage)
- Trottoir traversant du côté impair de la rue des Pyrénées.

8- Rue Charles Renouvier

- Suppression de plusieurs places de stationnement payant et 2RM pour création de bandes plantées avec arbres et strate arbustive, conservation (et augmentation) du stationnement vélos et livraison, création de places stationnement PMR
- Sécurisation des traversées piétonnes avec création d'oreilles dans la largeur du stationnement existant sur les angles avec les rues des Rondeaux, Ramus et Stendhal.
- Suppression de plusieurs places de stationnement payant et 2RM, conservation / création de stationnement vélos et livraison
- Mise en place de barrières fixes en quinconce sur une portion du pont, en dehors des accès aux parkings, afin d'interdire définitivement le passage aux véhicules utilisant ce trajet comme raccourci pour rejoindre la rue des Pyrénées sans passer par la place Gambetta (et ne respectant pas la limitation de vitesse à 20km/h), malgré la transformation du pont en aire piétonne ouverte

9- Avenue du Père-Lachaise

- Continuité du trottoir traversant le long de la place Gambetta

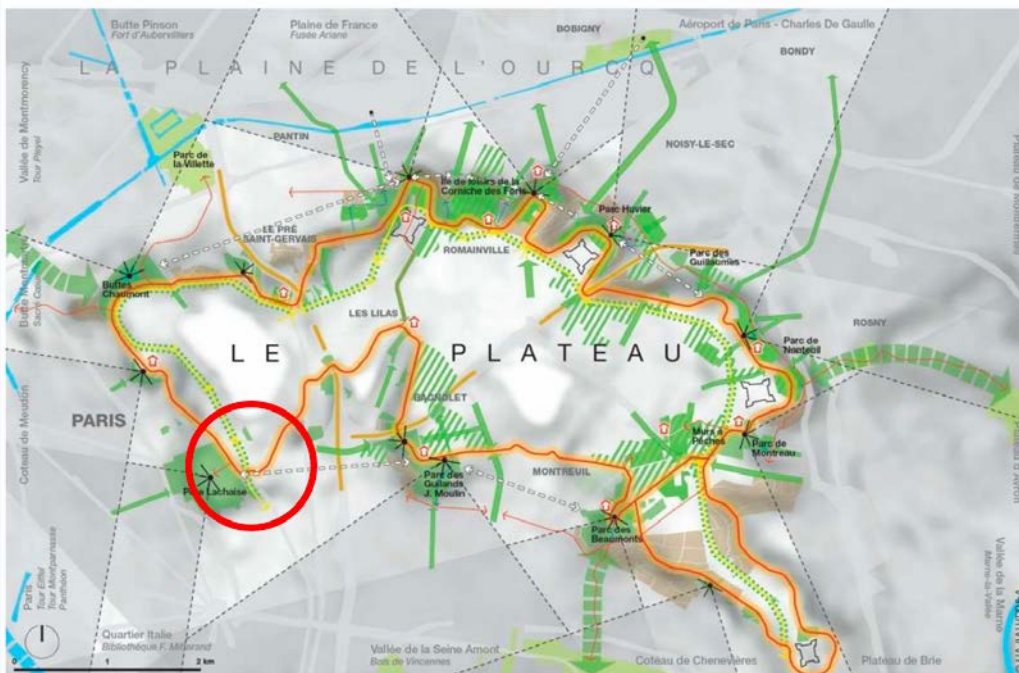
Sur l'ensemble du Cœur piéton

- Installation de nichoirs à oiseaux et à chauve-souris
- Extinction de l'éclairage urbain la nuit, sur détecteur de présence, au moins sur les axes pacifiés à proximité d'espaces verts.
- Parfaire les trottoirs trop étroits ou encombrés
- Régler le problème des livraisons en instaurant par exemple des horaires définis pour l'accès des livreurs

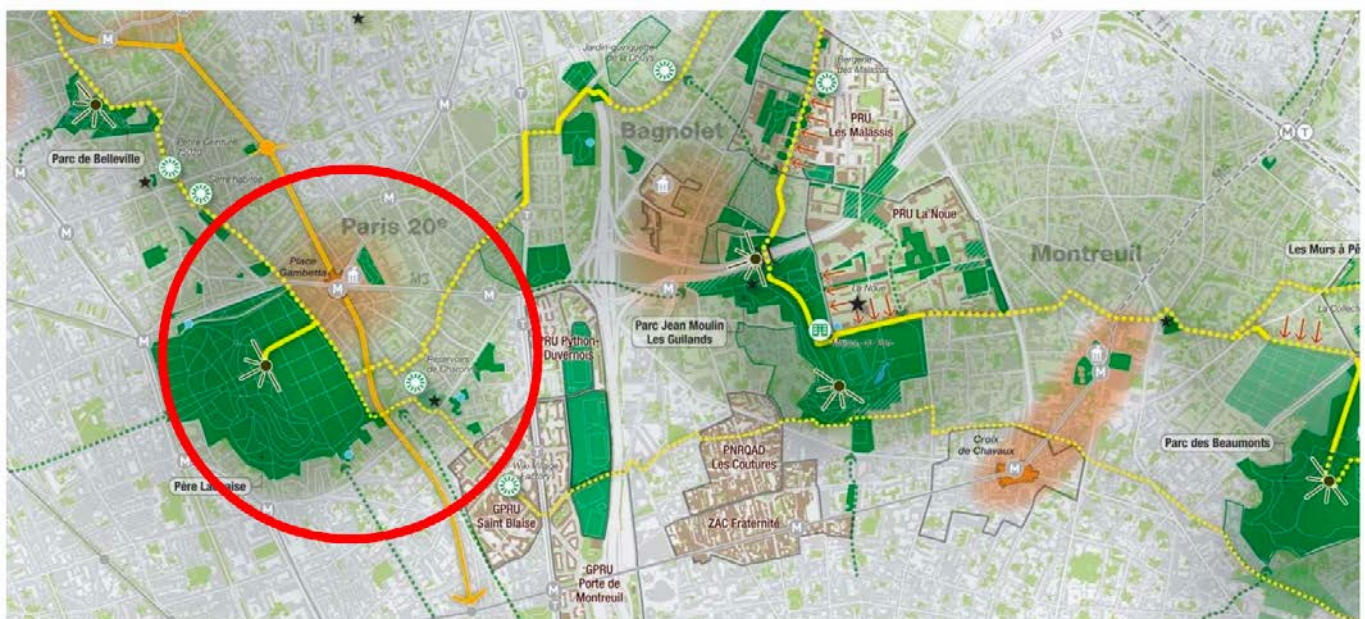
• • •

Parc des hauteurs

Le projet s'inscrit dans les deux parcours du Parc des Hauteurs (la Promenade Haute et le Parcours de piémont) et pourrait donc bénéficier également d'aides de la Région île-de-France et la Métropole du Grand Paris, car il participerait à la liaison avec les grands espaces verts d'Est Ensemble.



Plan de la Promenade Haute du Grand Paris (ligne orange)



Zoom du passage de la Promenade dans le secteur Gambetta (pointillé jaune)

Diagnostic du contexte réglementaire

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Sur le PLU, le secteur est traversé par :

- Corridor écologique protégé : l'Avenue Gambetta, l'Avenue du Père Lachaise et la rue des Pyrénées sont identifiées comme corridor potentiel, alors que la promenade verte de la rue Sorbier et la place Martin Nadaud figurent comme corridor secondaire (Fig. 1). Renforcer la végétalisation dans la zone Rondeaux / Stendhal permettrait donc de renforcer ces corridors.

- Liaison écologique : le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) identifie les continuités écologiques d'importance régionales, c'est-à-dire les espaces nécessaires aux espèces pour assurer leur cycle de vie (alimentation, reproduction, abris) et en particulier leurs déplacements. En plus des corridors urbains, il identifie une liaison écologique traversant le « 20e arrondissement d'est en ouest, connectant le Parc Départemental Jean Moulin de Bagnolet et le cimetière du Père Lachaise (Fig. 2).



Fig. 1 : Corridors de biodiversité

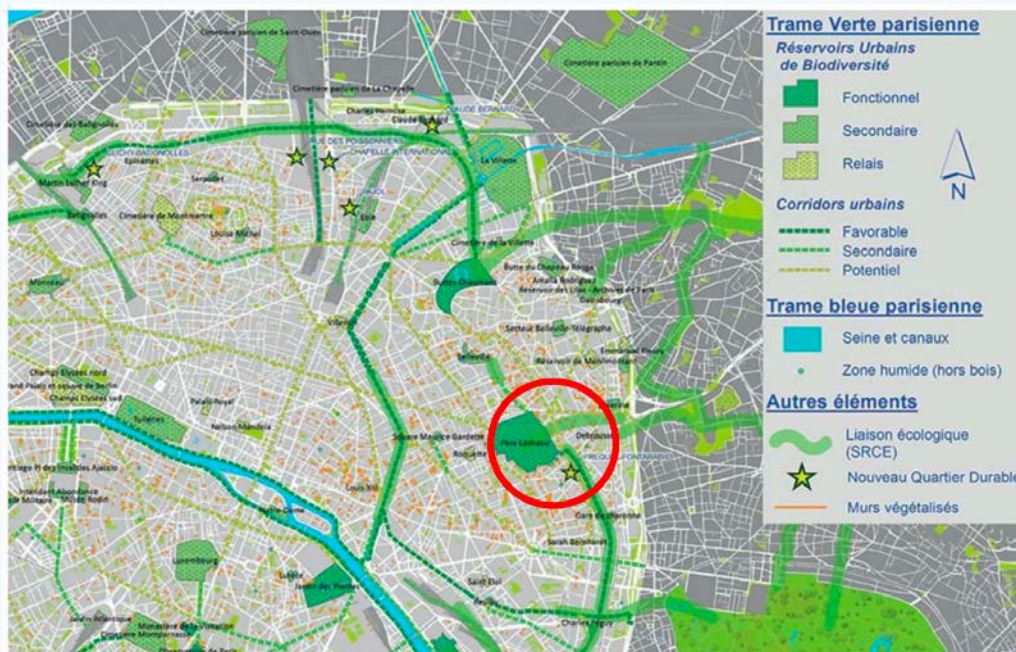


Fig. 2 : Liaison écologique entre le Parc Départemental Jean Moulin de Bagnolet et le cimetière du Père Lachaise, proximité de la Trame Verte & le corridor urbain de la Petite Ceinture

Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR)

Les rues Rondeaux, Charles Renouvier et Stendhal sont identifiées sur les cartes de l'APUR comme présentant un potentiel fort de renforcement de la biodiversité et de lutte contre les îlots de chaleur

Rue des Rondeaux : elle présente du potentiel de plantation d'arbres en raison de l'absence de réseaux (Fig. 1) et se trouve en proximité d'un espace vert (Fig. 2) pouvant devenir une rue jardin et étendre son effet bénéfique aux alentours.

Rue Charles Renouvier : elle se trouve à plus de 7min d'un îlot de fraîcheur nocturne (Fig. 3), sa végétalisation pourrait donc améliorer le ressenti thermique de cette zone en période de fortes chaleurs.

Sur les actions identifiées par l'APUR, l'ensemble de ces rues y figurent :

Action 4 : Planter les 69 km de rues de plus de 19 m de large non plantés présentant un potentiel de plantation d'arbres au regard des réseaux : Passage des Rondeaux

Action 7 : Végétaliser les rues bordant les parcs, jardins, cimetières et terrains de sport de plein air : Passage des Rondeaux, rue des Rondeaux, rue Charles Renouvier, Passage Stendhal

Action 8 : Végétaliser les rues courtes et résidentielles (moins de 180 m de long) : Passage des Rondeaux, rue des Rondeaux, Passage Stendhal, Villa Stendhal



Fig.1 : en orange, rose et mauve, voies présentant du potentiel de plantation d'arbres



Fig. 2 : voies à proximité de parcs, jardins et cimetières, en rouge celles qui ne sont pas actuellement plantées

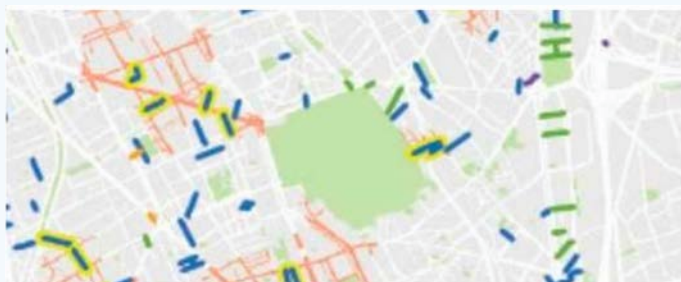


Fig.3 : Possibles rues jardins : en jaune, voies en secteur carencé d'îlot de fraîcheur nocturne ; en orange, secteurs à plus de 7 minutes d'îlot de fraîcheur nocturne